

CONSEIL MUNICIPAL DE KERPERT

Procès-verbal de la séance du 30 mars 2021

Le 30 mars deux mille vingt et un à 20 heures, le conseil municipal de Kerpert s'est réuni dans la salle des fêtes « Pierre Lorguilloux », sous la présidence de Bruno TALOC, Maire.

Ordre du jour

Approbation du compte de Gestion 2020,
Vote du compte Administratif 2020,
Vote des taux des impôts locaux pour l'année 2021,
Vote du Budget Primitif 2021,
Questions diverses.

Approbation du PV du 09/03/2021

Présents : Bruno TALOC, Marilyse LE BEGUEC, Servane ANDRE, Julie LE GUENNIC, Jacky STEUNOU, Stéphane CORBIC, Michel HUBY, Jean-claude MAHE ; Bernard MONNIER;

Absent excusé : Mme Cécile LE PENNEC procuration de vote à M. Michel HUBY.

Secrétaire de Séance : Julie LE GUENNIC

La séance se déroule en présence de Florence CORBIC secrétaire de Mairie.

20H00 : ouverture de la séance par le Maire

20H05 : Florence CORBIC prend la parole et présente les comptes.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Le compte de Gestion de l'exercice 2020 est adopté à l'unanimité

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif est voté à l'unanimité : 09 Pour (dont une procuration, le maire ne prenant pas part au vote).

Le compte administratif présente en section de fonctionnement un excédent de 188 480,62 €, en section d'investissement un déficit de 55 330,23€.

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes et les crédits annulés.

Le résultat a été affecté pour un montant de 58 000,00€ en recettes d'investissement et de 130 480,62€ en section de fonctionnement.

VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX POUR L'ANNEE 2021

Le maire propose que les taux des impôts locaux restent inchangés par rapport à l'an dernier.

Il est à noter que le taux de la Taxe Foncière (bâti) est composé dorénavant de la part du Département 19,53 % et de la commune 16%, soit 35,53%.

Et de 45,61 % pour le foncier non bâti.

Michel Huby évoque que les taxes d'ordures ménagères attribuées aux locataires sont maintenant prélevées sur la taxe foncière.

Les taux d'imposition sont votés à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Vote à l'unanimité la section de fonctionnement du budget primitif de la commune comme suit :

Section de fonctionnement : 392 000,00€ en dépenses et en recettes. Les principales dépenses sont les charges à caractères générales .

Section d'investissement: 615 000,00€ en dépenses et en recettes;

Approbation du compte de gestion 2020 lotissement « Park Olier ».

Le compte de Gestion de l'exercice 2020 est adopté à l'unanimité

Approbation du compte Administratif 2020 Lotissement « Park Olier ».

Le compte administratif est voté à l'unanimité : 9 Pour (dont une procuration, le maire ne prenant pas part au vote).

Le compte administratif présente : En section de fonctionnement un excédent de 0,00 €

En section d'investissement un excédent de 26 918,91 €

Approbation du résultat de l'exercice 2020 Lotissement « Park Olier ».

Affectation du résultat comme suit : 10 Pour (dont une procuration).

Report en fonctionnement R002 : 0,00€

Affectation en réserve R 1068 en investissement : 0,00€.

Vote du Budget Primitif 2021 Lotissement « Park Olier ».

Vote à l'unanimité le budget primitif du lotissement comme suit:

Section de fonctionnement : 59 711,09 € en dépenses et en recettes.

Section d'Investissement en sur équilibre 8 061,25 €, avec 57 563,75€ en dépenses et 65 625,00€ en recettes.

Questions diverses : Le Maire a présenté au conseil le projet d'Adhésion à la centrale de référencement Oceade Bretagne qui sélectionne les fournisseurs pour le compte de ses adhérents. Suite à l'audit effectué il apparaît que la commune effectuera des économies de fonctionnement non négligeable. L'adhésion annuelle à la centrale Oceade Bretagne pour un montant de 60€/an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'y adhérer.

Le maire informe le conseil municipal que la commune est saisie par le trésorier d'une impossibilité de recouvrement des titres de recettes de la location du camping, concernant les règlements du loyer pour un montant total de 2 651,81€.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'admettre en non-valeur les titres concernant cette location.

Florence quitte la séance à 21H35.

Approbation du PV de la séance du 09 Mars 2021

Approbation à l'unanimité.

Questions diverses :

Commissions Consultatives.

Guillaume LE FORESTIER demande l'adhésion label « villes et villages fleuris ».

« Les côtes d'Armor sont belles jardinons au naturel. », C'est une adhésion gratuite.

Après délibération le conseil accepte à l'unanimité cette adhésion.

Un budget de 300€ est alloué à la commission fleurissement.

Pour le cimetière, Jacky Steunou évoque la possibilité de mettre du chanvre au niveau des allées et de la turquette entre les tombes.

Servane André évoque la mise en place de la Navette en direction de St Nicolas du Pélem, le jeudi, au prix de 2,50 € pour l'allée et de 2,50€ pour le retour, réservation à la mairie pour le lundi soir.

PLUI : Marilyse Le Béguéc : Recensement patrimoine : Chapelle de Kergrist-Lan, Four à pain de Kergolou.

Programme voirie 2021 :

Programme de deux portions prévues : VC n°1 Kerlahaye 308 mètres et environ 335 m de la route de Toufol direction St Gilles Pligeaux avant Pont Menou à revoir avec l'ADAC.

Julie le Guennic a participé au conseil d'école : Point sur l'effectif total 66 : 21 élèves à Kerpert, 24 à St Connan, 21 à St Gilles-Pligeaux.

Budget Syndicat d'eau : Michel Huby évoque le report d'investissement pour la mise au norme.

Budget primitif : 3 millions 400

investissement : 4 millions 700, subvention 625 000€

Problème de convergence entre syndicats.

Extension ST Maudez : Gouarec passe en DSP.

Le Maire informe le conseil que Wilfrid arrête la surveillance des élèves à l'école de Kerpert durant la pause méridienne, il est remplacé par Aurore Pajot.

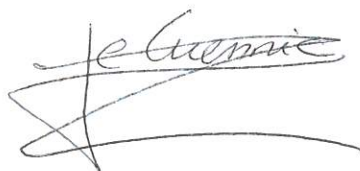
Au niveau de GPA, des panneaux de patrimoine à harmoniser pour plus de visibilité de l'Abbaye sur l'axe Guingamp, Corlay.

L'ordre du jour est épuisé,

La séance est levée à 23h00

Fait à Kerpert, le 06 Avril 2021.

Julie Le Guennic
Secrétaire de séance



Marilyse LE BEGUEC
Adjointe

